

## Note d'information fédérale

octobre 2007 - n° 178

### 1 Pôles France et espoirs

La liste des rameurs inscrits sur les Pôles France et espoirs pour la saison 2007/2008 peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Les équipes de France > Les pôles aviron > Les sportifs des pôles.

### 2 Journée nationale du huit

Les objectifs de la journée nationale du huit sont de :

- Mettre en valeur la pratique collective de notre sport.
- Participer à l'animation hivernale de la vie des associations (clubs, comités départementaux, liges...) en proposant un projet compétitif collectif.
- Sortir tous les "huit" des garages à bateaux des clubs lors d'une journée commune, faire participer le plus grand nombre.
- Médiatiser et communiquer sur notre bateau le plus emblématique : le 8+

La date retenue pour 2007 est le dimanche 18 novembre.

Les modalités d'organisation (compétition, animations, match, ... ) sont de la responsabilité de l'organisateur qui peut être un club, un comité départemental, ou une ligue.

La FFSA communiquera sur les différentes manifestations auprès de la presse. En outre elle fournira des posters de promotion aux organisateurs recensés auprès de la fédération.

Pour plus de renseignements, ou pour vous faire connaître en tant qu'organisateur, compléter le formulaire disponible sur le site internet de la FFSA : La Fédération > Manifestations organisées par la FFSA > Journée Nationale du Huit

### 3 Evaluation des rameurs 2007-2008

L'évaluation annuelle des rameurs et rameuses mise en place chaque année sous la responsabilité des cadres techniques, en liaison avec les présidents de liges débutera le 1<sup>er</sup> décembre. Cette évaluation permet de détecter de jeunes

talents et fait partie du chemin de la sélection pour les équipes de France junior et senior. Elle est notamment un des critères utilisés pour désigner les rameurs convoqués aux stages hivernaux. Une évolution importante à noter : la modification de distance de course des cadets, cadettes qui se déroulera sur 1500 mètres.

Les modalités de cette évaluation et son calendrier peuvent être consultés sur le site internet de la FFSA : Espace club > Entraînement > Évaluations fédérales

### 4 Labellisation des Ecoles Françaises d'Aviron 2008

Les clubs affiliés qui comptabilisent pour la saison 2007 plus de 60 licences A, U et D et plus de 40 licences annuelles A et U ont été destinataires d'un dossier de demande de label EFA à retourner à la FFSA pour le 17 novembre. Ces dossiers seront ensuite renvoyés aux présidents de ligue pour étude et avis.

Le Comité directeur du 3 février 2008 officialisera la liste des clubs labellisés 2008.

En avril 2008, une seconde campagne permettra de labelliser pour l'été 2008 les structures saisonnières qui ne fonctionnent ou ne répondent aux critères des Ecoles françaises que pendant la période estivale.

Les modalités de délivrance des labels ainsi que le calendrier peuvent être consultés sur le site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron > École Française d'Aviron > Le dispositif EFA

### 5 Licences et affiliations Fédération Française Handisport via la FFSA

Les sportifs présentant un handicap, titulaires d'une licence A auprès de la FFSA peuvent bénéficier d'une licence FFH gratuite.

Les sociétés d'aviron affiliées à la FFSA et ayant plusieurs sportifs "handi" licenciés A peuvent bénéficier d'une affiliation FFH gratuite.

Il suffit pour ces deux démarches, licences et affiliation, d'adresser à la FFSA à chaque fin de trimestre, un relevé dont le modèle est disponible sur le site de la fédération : Pratiquer l'aviron >

L'Handi-Aviron > Actualité Handi-Aviron (article du 10/10/07)

Un décompte sera effectué à l'issue de chaque saison sportive, la période de référence s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

## 6 Calendrier 2008 des régates qualifiantes d'aviron de mer

Le calendrier des régates qualifiantes d'aviron de mer pour 2008 est disponible sur le site de la fédération : Espace club > Calendriers > Régates qualifiantes

## 7 Adresse mail des structures

Les structures recevront prochainement une note explicative concernant l'attribution d'une adresse mail par la fédération destinée à recevoir les informations émises par la FFSA à destination des clubs, des comités départementaux et des ligues.

## 8 Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

La réforme de la formation et de la délivrance des permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur entre en vigueur en janvier 2008.

Tous les permis (mer et fluviaux y compris la carte mer) délivrés avant la réforme gardent leurs prérogatives et restent valables, sans limite de durée.

Plus de renseignements :

[www.permisplaisance.equipement.gouv.fr](http://www.permisplaisance.equipement.gouv.fr)

## 9 Documents et outils de promotion de la FFSA

Nous vous rappelons les tarifs des différents documents ou éléments de promotion disponibles auprès de la FFSA :

- Le *livret du rameur*. Ce livret de 36 pages accompagne la progression du jeune rameur lors de la passation des brevets. Il est vendu par lot de 10 livrets. 20 € le lot.
- Cassettes VHS *Aviron Avirons*. Présentation des différentes pratiques de l'aviron : découverte, compétition, mer, .... 14,70 €.
- Cassettes VHS *Aviron Découverte*. En deux parties :

1. Explication des animations qui peuvent être mises en place avec les bateaux découverte à un, deux ou huit rameurs,
2. 2. Clip de 2 minutes d'images. Conçu pour une présentation à une collectivité, un comité d'entreprise, etc. 7,50 €.

- Livres *Aviron*. Ils retracent les grands moments de l'année en images. Tarif pour le livre 2003 et 2004 : 15,30 €. Tarif unitaire pour 2005 et 2006 : 32 €. Le livre 2007 sera disponible à la mi-décembre.

- *Posters* des bateaux médaillés aux Championnats du monde de Munich, d'Eton ou de Gifu et aux Jeux Olympiques d'Athènes disponibles gratuitement sur simple demande.

- Affiches « *Embarque avec nous* » et « *Mettez un peu d'aviron dans votre vie* ». Affiches à reprendre par chaque club pour ses opérations de recrutement, disponibles gratuitement sur simple demande.

- *Plaquette* réalisée en collaboration avec les Fédérations Françaises de Voile, de Canoë-Kayak et de Surf visant à mieux soutenir les projets des structures impliquées dans l'accueil de jeunes dits en difficulté sociale, disponible gratuitement sur simple demande.

- *Kit de promotion*. 4 panneaux (2m X 0,80m) indépendants qui illustrent différents aspects de la pratique de l'aviron. Ils peuvent être empruntés contre un chèque de caution. Se renseigner auprès de la FFSA.

Documents des formations fédérales. Attention, ceux-ci peuvent être compris dans l'inscription de certaines des formations.

- *Initiateur fédéral d'aviron* (édition 2003), 26 €.
- *Educateur fédéral d'aviron* (édition 2005), 30 €.
- *Entraîneur fédéral d'aviron* (édition 1997), consulter la FFSA

## 10 Championnat de France UNSS – FFSU

Une erreur s'étant glissée dans un procès-verbal de comité directeur. Il est rappelé que le championnat de France UNSS-FFSU 2008 se déroulera les 17 et 18 mai à **BOURGES**.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17, boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex

[www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr) - e-mail : [contact@avironfrance.fr](mailto:contact@avironfrance.fr) - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75